



Selon le syndicat national des agences de voyages, sur les 516 agences de voyages qui exercent au Cameroun 86 seulement sont en règle.

Le syndicat national des agences de voyages (Snavtc) était face à la presse mercredi dernier pour sensibiliser l'opinion nationale et internationale sur les pratiques illégales qui gangrènent leur activité au quotidien. Au cours de ladite rencontre, il ressort que la plupart des agences de voyages au Cameroun sont dans l'illégalité. Puisqu'elles sont nombreuses à ne pas pouvoir verser la rondelette somme de cinq millions FCFA auprès du ministère du Tourisme et des loisirs.

Selon le Snavtc, sur les 516 agences de voyages qui exercent au Cameroun, 86 agences seulement sont en règle. Ces agences clandestines qui s'illustrent par des pratiques commerciales peu orthodoxes parmi lesquelles le cross-border ; une pratique qui consiste à émettre hors du pays les billets des passagers après avoir perçu l'argent sur place. Ceci dans le but d'échapper au fisc et de bénéficier des marges de commissions. Cette pratique favorise la fuite des capitaux et l'évasion fiscale et bénéficient de la complicité de certaines compagnies de voyages qui font perdre au trésor public des dizaines de milliards FCFA.

Le Syndicat national des agences de voyages et de tourisme du Cameroun entend mener une croisade contre ces hors-la-loi. Face à la presse, mercredi, 10 janvier dernier, le président de ce

mouvement syndical, (Snavtc) Georges Sangang, président du Snavtc, a présenté des actions qui seront menées sur le terrain pour éradiquer ces pratiques. *

Il s'agit dans un premier temps de convaincre les agences clandestines de se mettre en règle. Plusieurs rencontres aussi bien avec les agences et les compagnies de voyages ont déjà eu lieu. Des actions judiciaires ne seront pas exclues.

Le Snavtc sollicite la contribution de tous ; notamment de l'administration et des passagers. Ces derniers devraient faire attention aux billets qui leur sont délivrés. Des millions de billets sont commercialisés chaque année au Cameroun.

© Source : Le Message
